



Rapport d'engagement actionnarial

Exercice 2023

Rapport d'engagement actionnarial

SOMMAIRE

- I POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL
- II PÉRIMÈTRE DE VOTE
- III ORGANISATION ET MODALITÉS D'EXERCICES DES DROITS DE VOTE
- IV STATISTIQUES 2023 SUR L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE
- V DIALOGUE AVEC LES ÉMETTEURS
- VI ZOOM SUR DES ÉTUDES DE CAS ET PLUS PARTICULIÈREMENT DES RÉOLUTIONS SENSIBLES

I. POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

La politique d'engagement actionnarial de Neuflyze Vie s'inscrit dans le cadre de la transposition de la Directive Européenne 2017/828 du 17 mai 2017 en vue de promouvoir l'engagement à long terme des actionnaires. Neuflyze Vie en tant que filiale du Groupe ABN Amro décline la stratégie et applique les convictions du groupe dont la démarche vise à :

- ▶ intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans sa gestion d'actifs,
- ▶ engager le dialogue avec les entreprises dans lesquelles la filiale est investisseur,
- ▶ exercer dans la mesure du possible les droits de votes attachés aux actions détenues.

Neuflyze Vie, assureur patrimonial, propose une offre articulée autour de produits d'assurance sur la vie qui offrent une haute qualité de services. Ces produits donnent accès à des fonds en euro ainsi qu'à une vaste offre d'unités de compte accessibles en gestion libre ou via des mandats de gestion. L'assureur a fait le choix de mandater Candriam pour gérer une partie des actifs du fonds euros et des fonds propres. Cette gestion comporte la quasi-totalité des investissements en actions de Neuflyze Vie au travers d'un fonds dédié. Ce dernier porte la majorité des investissements concernés par la politique d'engagement.

Les investissements en actions réalisés au travers du fonds dédié doivent respecter des critères extra-financiers (Controversial Weapons List & Investment Exclusion List, Exclusions normatives, Exclusions d'activités controversées, Approche "best-in-class" sectorielle). La stratégie est définie conjointement avec Candriam. L'importance du sujet a pour conséquence le fait qu'il soit placé au cœur du processus de décision et de suivi. Il fait donc à la fois l'objet de comités ISR trimestriels dédiés et d'un suivi systématique lors du comité de gestion mensuel. Pour en savoir plus sur le périmètre et la stratégie des engagements, le lecteur pourra se référer directement à [la politique d'engagement](#). Cette dernière n'a pas connu d'évolution en 2023.

II. PÉRIMÈTRE DE VOTE

L'exercice des droits de vote se concentre sur les actions cotées du fonds dédié géré par Candriam ainsi que les actions cotées détenues en direct par Neuflyze Vie. Au 31/12/2023, ce périmètre représente 122,3 millions d'euros en valeur de marché soit 2,74% du portefeuille d'actifs de l'assureur.

III. ORGANISATION ET MODALITÉS D'EXERCICES DES DROITS DE VOTE

L'essentiel de l'exercice des droits de vote est de la responsabilité du « Proxi voting comitee » de Candriam. Ce comité est en charge de la définition de la politique de vote, des décisions de vote et du suivi de la mise en œuvre effective de la politique. Il s'appuie en cela sur les recommandations des conseillers en vote et des analystes ISR. Candriam exerce systématiquement les droits de vote pour les actions détenues dans le cadre de la gestion effectuée pour le compte de Neuflyze Vie.

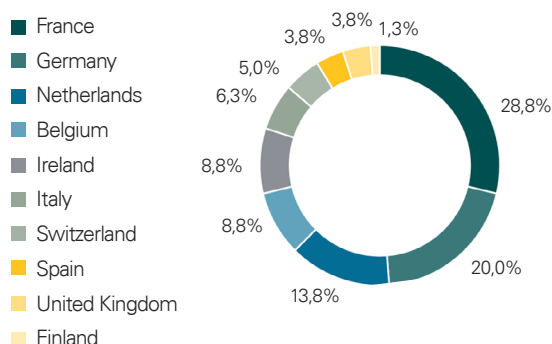
En ce qui concerne les titres détenus hors du fonds dédié géré par Candriam, Neuflyze Vie se charge directement des votes. Pour mettre en œuvre la politique de vote, Candriam utilise un conseiller en vote par procuration : ISS. Ce conseiller fournit des recommandations personnalisées basées sur la politique de vote définie. Chaque point inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée générale est évalué par ISS selon les directives de vote. Le recours à des conseillers en vote par procuration supplémentaire peut être décidé si jugé nécessaire. Tout en tenant compte des recommandations des conseillers en vote par procuration, Candriam a le dernier mot dans les décisions de votes qu'elle exerce pour le compte de Neuflyze Vie. Candriam peut ainsi réévaluer les décisions pour les résolutions qui sont potentiellement controversées.

IV. STATISTIQUES 2023 SUR L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Analyse des assemblées générales

Au cours de l'année 2023, Candriam a eu l'occasion de voter pour le compte de Neulize Vie à 80 assemblées générales (AG) réparties entre 71 sociétés. Soit 1526 résolutions dont 1437 votantes parmi lesquelles 10 résolutions actionnariales. Toutes les assemblées générales ont pu être votées. Près de la moitié des assemblées générales ont eu lieu sur les marchés français (28,8%) et allemand (20,0%)

Répartition géographique des AG en 2023

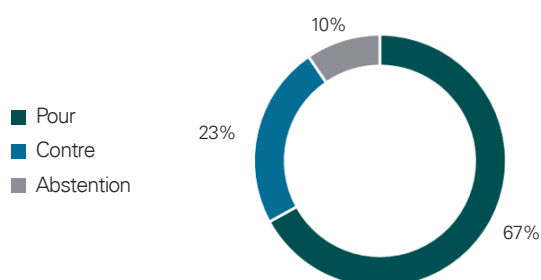


Analyse des résolutions managériales

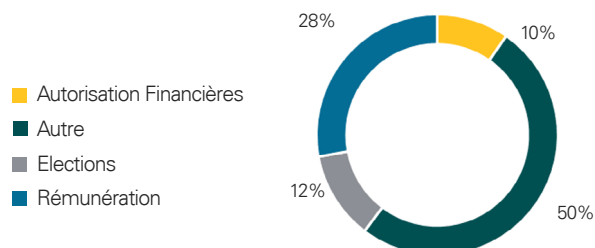
En 2023, 67% des résolutions ont été approuvées et 33 % des votes ont été contre le management*.

Les votes d'opposition portent principalement sur les thèmes suivants : la rémunération et l'élection des administrateurs. En effet, ces 2 catégories représentent respectivement 27,9% et 11,8% des votes d'opposition (Contre et Abstention assimilés).

Vote Pour/contre le Management



Objet des résolutions pour les votes contre le management



Les assemblées générales les plus controversées** ont concerné les trois groupes suivants :

- ▶ Hermès International SCA : 69% des votes contre le management
- ▶ Koninklijke DSM NV : 66,7% des votes contre le management
- ▶ LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE: 60% des votes contre le management.

* À noter que les abstentions sont assimilées à des votes contre le management, et que les résolutions non-votantes ne sont pas comptabilisées.

** Exclusion faite des sociétés allemandes qui demandent un quitus individuel pour chacun des membres du conseil de surveillance et du directoire. Compte-tenu de la politique de Candriam à l'égard de ce type de résolution, cela a pour effet de biaiser le taux d'opposition au sein de ces sociétés

Sur les 10 résolutions actionnariales, 8 étaient liées à la gouvernance, et 2 à l'environnement

- ▶ Les deux résolutions environnementales concernaient les sociétés pétrolières : TotalEnergies SE et Shell Plc.
 - ▶ Ces deux résolutions demandaient à ce que lesdites sociétés alignent leurs objectifs d'émissions de CO2 de Scope 3 avec les objectifs de l'Accord de Paris.
 - ▶ Un vote Pour a été exercé pour chacune de ces résolutions.

- ▶ Les résolutions actionnariales relatives à la gouvernance se sont concentrées sur le marché italien et ont concerné FincoBank SpA et Enel SpA.
 - ▶ Toutes ces résolutions actionnariales relatives à la gouvernance résultaient du mécanisme de voto di lista. En Italie, les actionnaires choisissent les administrateurs et membres du comité d'audit sur des listes qu'ils ont proposées. Ce système impose un choix entre plusieurs listes. Aussi dès lors que l'on a considéré qu'une liste serait plus apte à représenter l'ensemble des actionnaires, Candriam a voté contre les autres listes dissidentes afin de maximiser le nombre d'élus parmi les candidats de cette liste.

Un vote favorable a été exercé pour 7 des 10 résolutions actionnariales soumises au vote.

V. DIALOGUE AVEC LES ÉMETTEURS

Le périmètre des dialogues est essentiellement constitué des émetteurs du portefeuille sous mandat de gestion avec Candriam. L'approche de Neuflyze Vie se base sur 3 piliers :

Encourager la transparence	<p>En cas de non-divulgaration de rapports ESG ou d'information ESG spécifique manquante.</p> <p>Suite à des événements à fort impact (potentiel ou immédiat) exigeant une réponse de la part des représentants de la société.</p> <p>Dans le cadre d'une recherche thématique.</p>
Soutenir les décisions d'investissements	<p>Suite à la survenue d'un élément nouveau impactant l'analyse BIC ou normative et susceptible de modifier l'éligibilité de la valeur.</p> <p>Afin d'informer l'entreprise de notre décision d'investissement et de nos points d'attention, tout en s'assurant qu'aucun élément d'analyse ne nous a manqué.</p>
Favoriser l'émergence de meilleures pratiques	<p>Engagement Pre/Post saison de vote.</p> <p>Pour des sociétés éligibles mais avec faiblesses identifiées.</p> <p>Identification d'un défi ESG important et/ou émergent dont la prise en compte à l'échelle d'un émetteur, de tout un secteur ou du marché doit être améliorée.</p>

Les 3 thèmes de conviction



Transition énergétique



Ethique des affaires

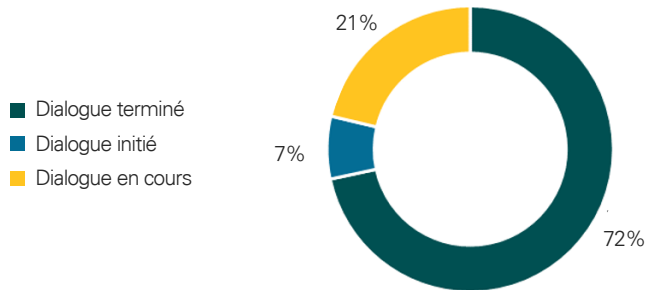


Conditions de travail équitables

Dialogues directs et collaboratifs

Au sein du portefeuille géré par Candriam, on recense plus de 230 émetteurs sur toute l'année 2023. 991 dialogues ont été engagés avec 198 émetteurs de référence* à travers des dialogues directs ou collaboratifs.

Statut des dialogues



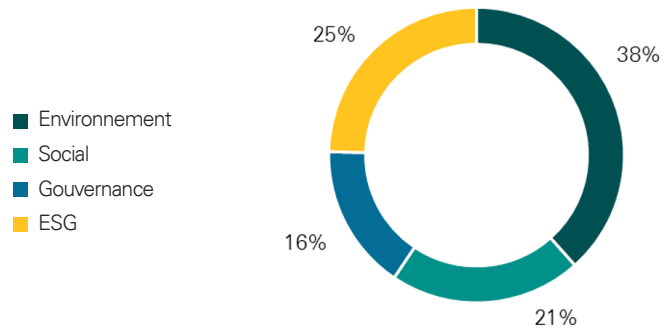
Collaboratif 601 dialogues	Collaboratif 247 dialogues	Direct 68 dialogues	Direct 56 dialogues
Encourager la divulgation de plus d'information	Influencer les pratiques d'entreprise	Décision éclairée	Influencer les pratiques d'entreprise
			Décision 14 dialogues
			Collaboratif 5 dialogues
			Encourager la divulgation de plus d'informations
			Décision éclairée

* Emetteur de référence : la société mère ultime de l'entité. C'est l'entité suivie par l'analyse ESG de Candriam et l'entité engagée. Par exemple, ABC Finance est une filiale d'ABC Corp. Si le portefeuille détient une obligation émise par ABC Finance, alors nous considérons ABC Finance comme l'émetteur et ABC Corp comme l'émetteur de référence.

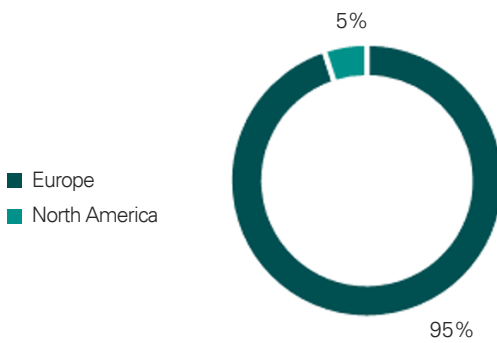
Dialogues directs

138 dialogues directs ont été engagés (approche individuelle face aux émetteurs) auprès de 72 émetteurs de référence.

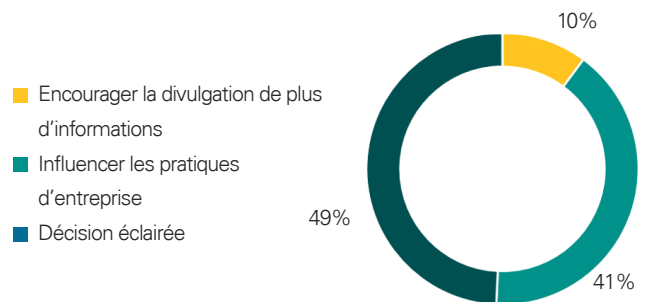
Répartition des facteurs ESG au sein des dialogues directs



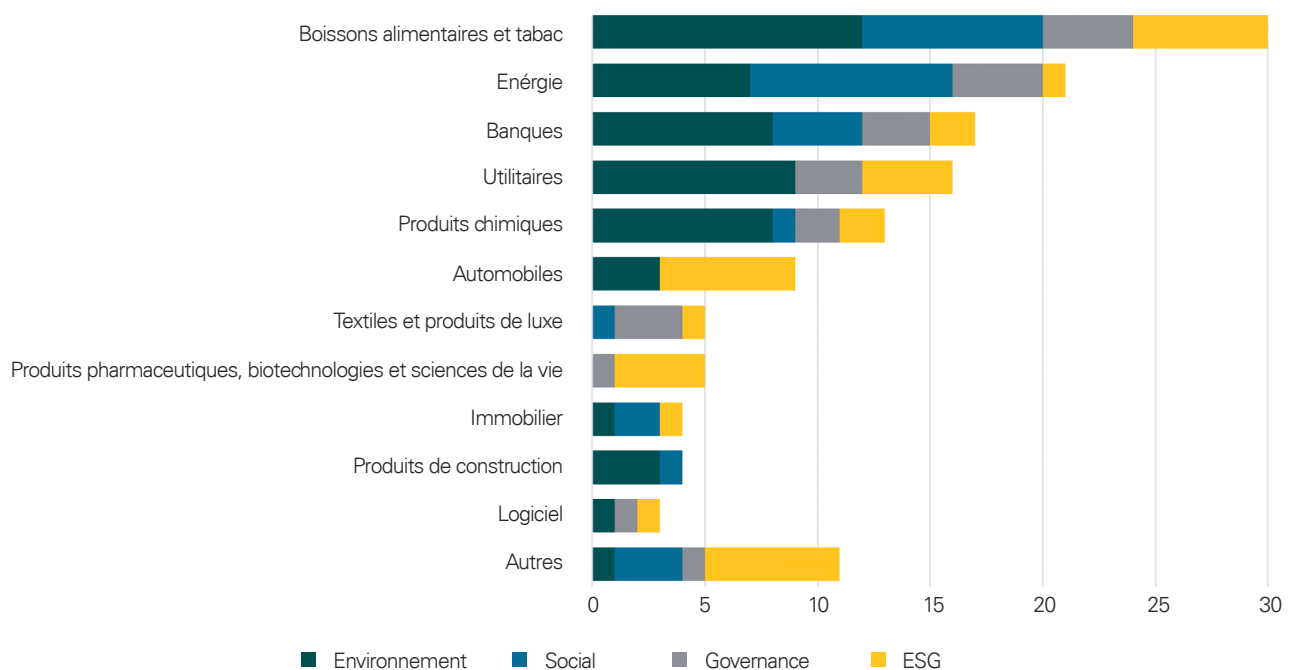
Répartition des émetteurs par région



Objectifs au sein des dialogues directs



Nombre de dialogues directs par secteurs et par facteur ESG

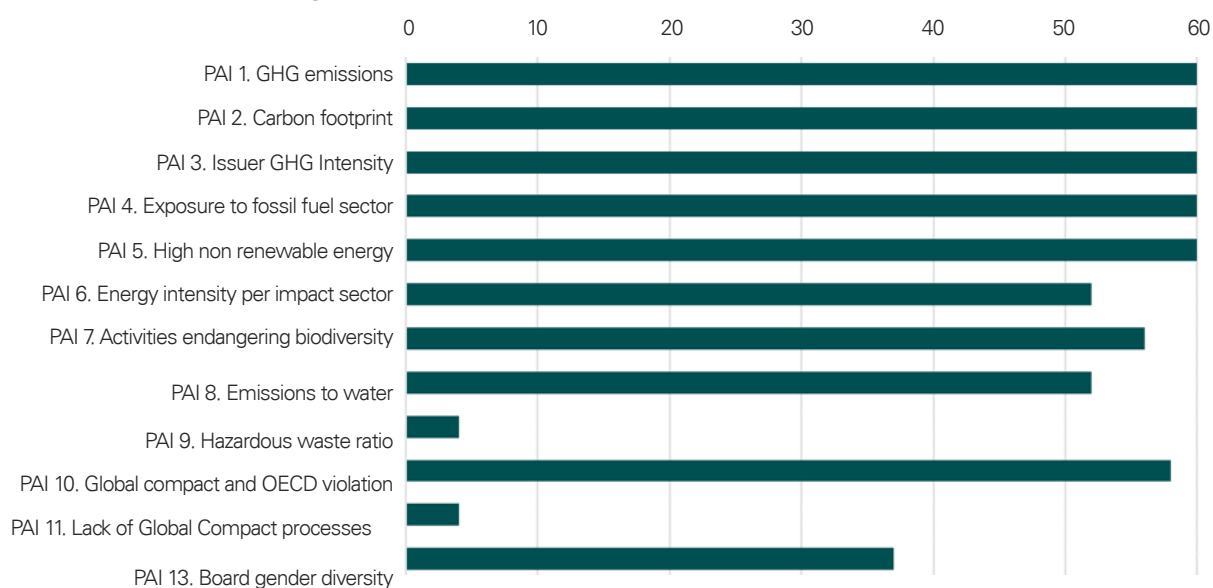


PAI SFDR – Dialogues directs

Les Principales Incidences Négatives (PAI)* ont été définies par l’UE dans les normes techniques réglementaires (RTS) pour la réglementation Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) comme « des effets négatifs », importants ou susceptibles d’être importants sur les facteurs de durabilité qui sont causés, aggravés par ou directement liés aux décisions d’investissement et aux conseils fournis par l’assureur. Ces facteurs de durabilité sont axés sur le climat et plus largement sur les questions environnementales mais sans omettre pour autant la dimension sociale.

L’ensemble des dialogues directs sont en grande partie engagés avec un objectif de minimisation de l’impact d’une ou plusieurs PAI

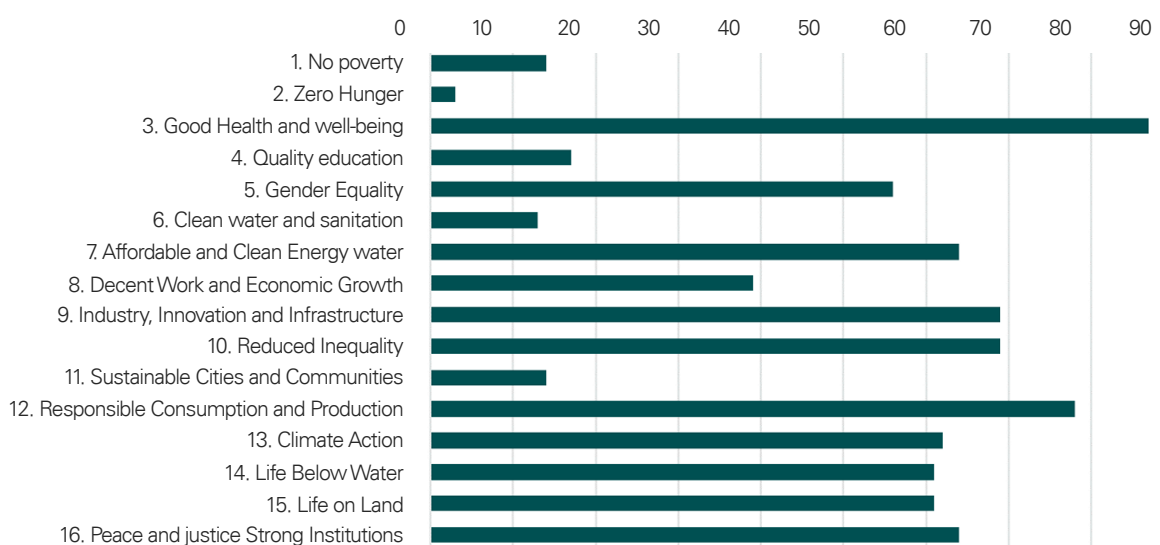
Nombre de dialogues directs par PAI



Dialogues directs en lien avec les objectifs de développement durable

La majorité des dialogues directs sont engagés en lien avec les 17 objectifs établis par les Etats membres des Nations unies**. Un même dialogue peut couvrir plusieurs de ces objectifs.

Nombre de dialogues directs par SDG



SDG = Sustainable Development Goals l'équivalent français ODD = Objectifs de Développement Durable

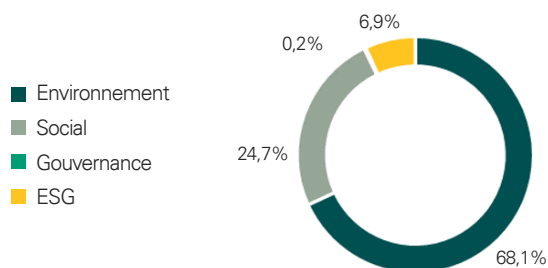
* https://www.eiopa.europa.eu/publications/principal-adverse-impact-and-product-templates-sustainable-finance-disclosure-regulation_en?prefLang=fr

** <https://www.globalgoals.org/fr/>

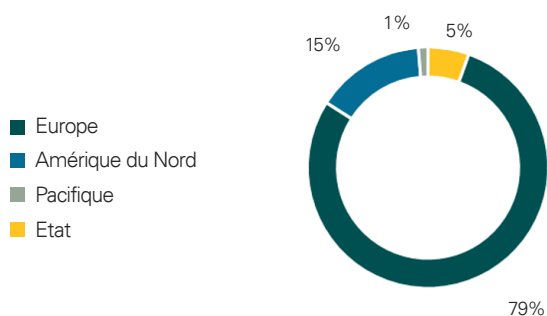
Dialogues collaboratifs

Conjointement avec d'autres investisseurs, 853 dialogues ont été engagés auprès de 197 émetteurs. Neulize Vie s'est engagé activement et a pris un rôle principal dans 11% des dialogues collaboratifs

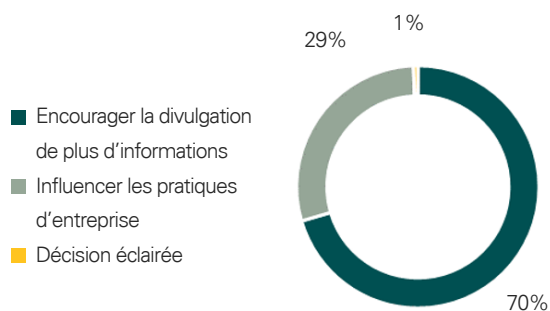
Répartition des facteurs ESG au sein des dialogues collaboratifs



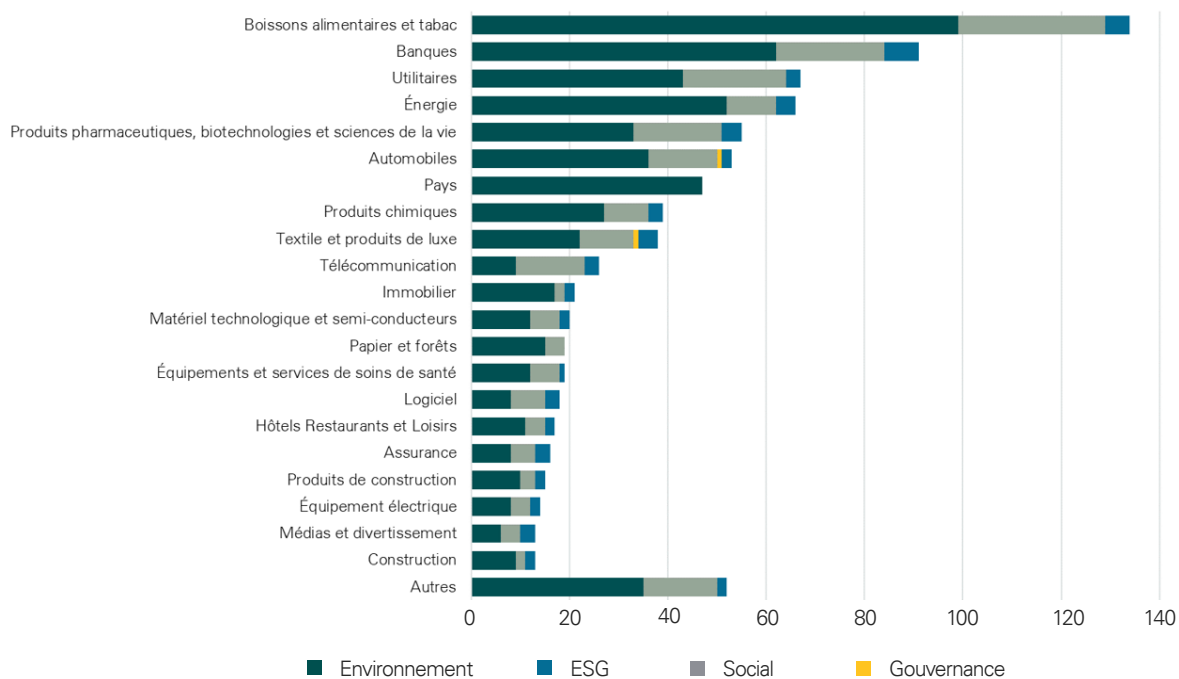
Répartition des émetteurs par région



Objectifs au sein des dialogues collaboratifs



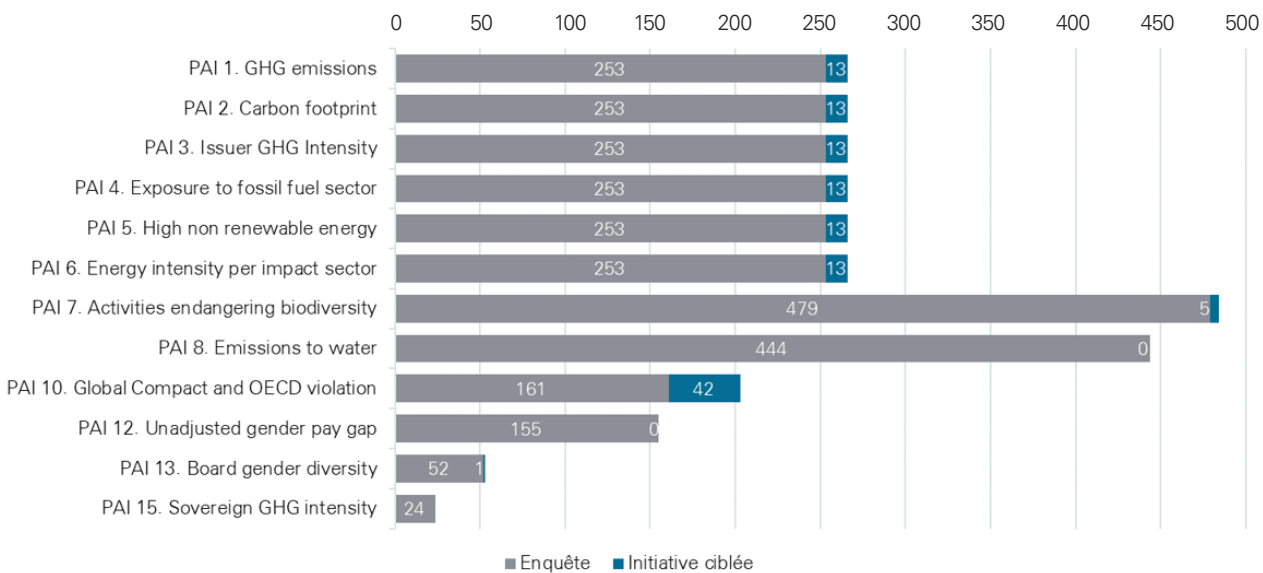
Nombre de dialogues collaboratifs par secteur et par facteur ESG



PAI SFDR – Dialogues collaboratifs

L'ensemble des dialogues collaboratifs sont en grande partie engagés avec un objectif de minimisation de l'impact d'une ou plusieurs PAI

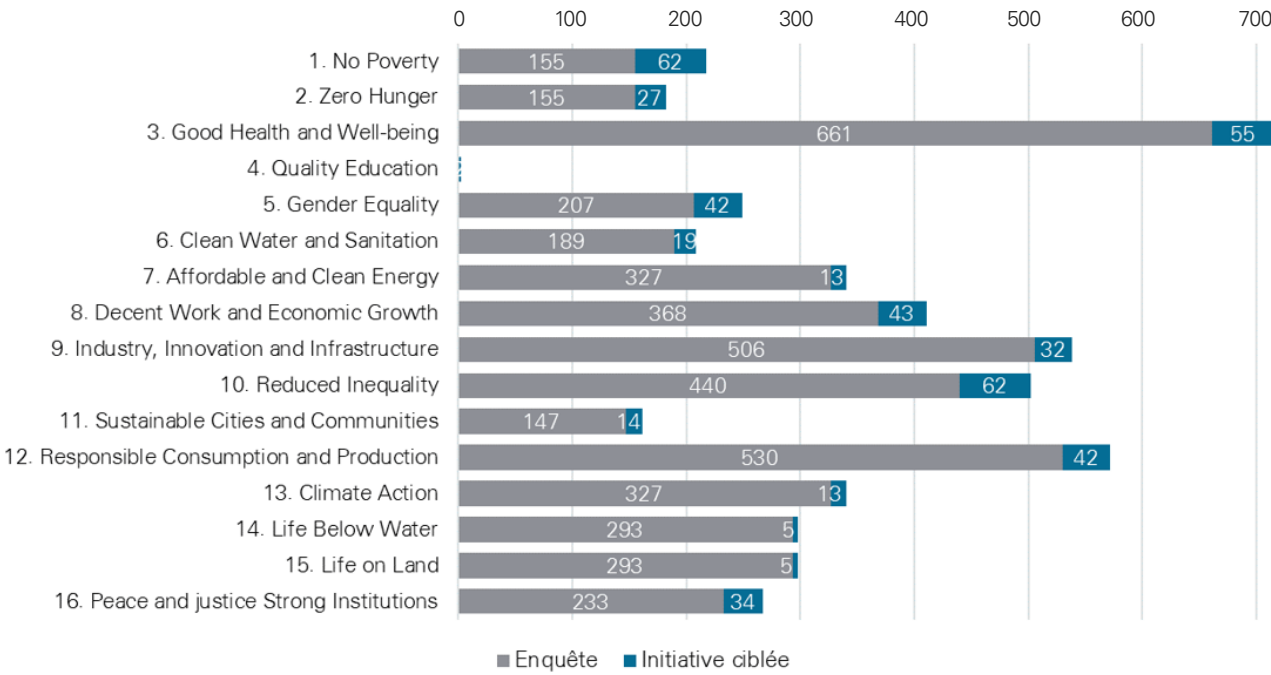
Nombre de dialogues collaboratifs par PAI



PAI SFDR – Dialogues collaboratifs en lien avec les objectifs de développement durable

Les initiatives en collaboration avec d'autres investisseurs ont été engagées en lien avec les 17 objectifs établis par les Etats membres des Nations unies. Un même dialogue peut couvrir plusieurs de ces objectifs.

Nombre de dialogues collaboratifs par SDG



VI. EXEMPLES DE DIALOGUE

PAI SFDR – Dialogues collaboratifs

Sont illustrés ci-dessous des exemples concrets de dialogues engagés auprès des émetteurs avec les quatres axes / orientations suivant(s) :

- ▶ Sujet ESG, écologique, sociétal et/ou de gouvernance,
- ▶ Sujet en lien avec un ou plusieurs des 17 objectifs de développement durables,
- ▶ Sujet avec un objectif de minimisation de l'impact d'une ou plusieurs PAI,
- ▶ Sujet correspondant à un thème de conviction du gestionnaire de fonds Candriam.

Initiative	Description	ESG	UN ODD	PAI	Thème conviction Candriam
Plastic Solutions Investor Alliance - Pétrochimie	As You Sow coordonne les engagements d'investisseurs avec quatre premières sociétés pétrochimiques américaines - Chevron, Dow, ExxonMobil et Phillips66 - leur demandant d'étudier l'impact sur leur activité de la baisse attendue de la demande de plastique qui sera nécessaire afin de réduire la pollution plastique de 80 % d'ici 2040 et de divulguer les données essentielles sur la sécurité et l'efficacité des processus associées aux technologies de recyclage chimique risquées. Ces quatre sociétés sont les principaux producteurs de résines plastiques destinées à des applications à usage unique, selon une étude de la Fondation Minderoo. C'est aussi la continuité des résolutions qu'ils ont déposées en 2022 et 2023 auprès de ces mêmes sociétés et qui ont recueilli un large soutien de la part des investisseurs (dont Candriam).	E	3. Good Health and Well-being 6. Clean Water and Sanitation 8. Decent Work and Economic Growth 9. Industry, Innovation and Infrastructure 11. Sustainable Cities and Communities 12. Responsible Consumption and Production 14. Life Below Water 15. Life on Land	PAI 7. Activities endangering biodiversity PAI 10. Global Compact and OECD violation	Business Ethics
Déclaration Investisseurs sur le Tabac et les mécanismes de contrôle associés	L'ambition de cette déclaration (cordonnée par Achmea et l'initiative Tobacco-Free Finance Pledge) est d'appeler les états membres des Nations Unies à signer, ratifier et mettre en œuvre la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac et de signaler que cette lutte est non seulement pertinente du point de vue de la santé publique mais aussi financier. La déclaration d'investisseurs sera lancée parallèlement à l'Assemblée générale des Nations unies les 19 et 20 septembre et servira également de base à un engagement souverain ultérieur auquel Candriam n'a pas souhaité se joindre. Les principaux états ciblés sont ceux qui ont signé mais qui n'ont pas ratifié la Convention.	S	3. Good Health and Well-being		
Stellantis NV – Co-dépôt aOne-Share-One-Vote (dirigé par Phitrust)	Phitrust a lancé une campagne de co-dépôt pour une résolution à l'ordre du jour de Stellantis NV visant à supprimer les droits de vote spéciaux des statuts de la société. Nous avons rejoint le co-dépôt.	G			

<p>Club des 30% Allemagne</p>	<p>Le Club des 30 % est une campagne mondiale visant à prendre des mesures pour accroître la diversité de genre au niveau des conseils d'administration et des cadres supérieurs. Le Club estime que l'équilibre des genres au sein des conseils d'administration et de l'équipe dirigeante favorise non seulement un meilleur leadership et une meilleure gouvernance, mais également que la diversité et l'inclusion contribuent également à la performance globale des conseils d'administration et, en fin de compte, à l'amélioration de la performance des entreprises. Le gouvernement allemand s'est engagé à porter la proportion de femmes dans les conseils de surveillance à 30 % d'ici 2030 et a introduit une loi obligeant les entreprises à nommer au moins une femme au conseil d'administration. Cependant, cette réglementation ne s'applique pas à toutes les entreprises cotées au DAX et nous nous attendons à ce qu'il faille du temps pour obtenir des changements significatifs et durables. En septembre 2022, les femmes représentaient en moyenne 34 % des membres des conseils de surveillance des 160 plus grandes entreprises allemandes. Cependant, seulement 14 % des membres du conseil d'administration étaient des femmes en moyenne et 5 % avaient une femme à la tête de l'entreprise. Fort de ce constat, le 30% Club Germany Investor Group lance une campagne commerciale visant à augmenter le nombre de femmes dans les conseils d'administration et les directions générales des entreprises DAX40 et MDAX en Allemagne dans divers secteurs</p>	<p>SG</p>	<p>5. Gender Equality 8. Decent Work and Economic Growth 10. Reduced Inequalities</p>	<p>PAI 13. Board gender diversity</p>	<p>Fair Work Conditions</p>
<p>Modification du cadre légal français permettant le dépôt de résolutions actionnariales (coordonné par Phitrust/FIR)</p>	<p>Cette initiative s'inscrit dans la continuité du travail entamé en 2022 sur les Say on Climate en France notamment via le dépôt d'une résolution chez TotalEnergies. Déposer une résolution actionnariale en France est un droit difficile à mettre en œuvre tant le cadre légal est contraignant. Le seuil d'actions minimal pour déposer est de 0,5 %, ce qui pour les grandes capitalisations limite considérablement le nombre d'actionnaires pouvant déposer des résolutions ou complique extrêmement la coordination du processus de co-dépôt car de nombreux investisseurs doivent être impliqués. De plus, les délais sont très contraignants, et une direction opposée au dépôt d'une résolution peut nier le droit des actionnaires sans aucune justification ou conséquence. De plus, le dialogue actionnarial sur les enjeux climatiques pâtit d'un problème d'efficacité en France. Les plans de transition publiés par les entreprises sont encore incomplets. Ainsi, nous avons pris part à deux sous-initiatives complémentaires coordonnées par Phitrust et le FIR dont l'objectif est, par le biais de lettres directes et de tribunes, 1) d'inciter les autorités compétentes à revoir le cadre légal et à définir un régime juridique adéquat pour les résolutions Say-on-Climate, 2) d'assouplir les conditions de dépôt de résolutions actionnariales.</p>	<p>ESG</p>	<p>7. Affordable and Clean Energy 11. Sustainable Cities and Communities 12. Responsible Consumption and Production 13. Climate Action</p>	<p>PAI 1. GHG emissions PAI 2. Carbon footprint PAI 3. Issuer GHG Intensity PAI 4. Exposure to fossil fuel sector PAI 5. High non-renewable energy PAI 6. Energy intensity per impact sector</p>	<p>Energy Transition Fair Work Conditions</p>

